

portant validation du devis de la société VEOLIA pour les travaux de renouvellement de branchement au 46 rue de Lisieux

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de la société VEOLIA pour les travaux de renouvellement de branchement au 46 rue de Lisieux ;

Considérant l'utilité de reprendre ce branchement fuyard et le manque de pression subie par l'abonné ;

DECIDE :

- De valider le devis de la société VEOLIA pour les travaux de renouvellement de branchement au 46 rue de Lisieux, d'un montant de 16 007,11 € HT.